



# Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 0144 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

## Andjaro : un outil perfectible ne réglant que partiellement l'énorme manque de personnels !

La présentation de la DASCO de l'outil « ANDJARO » transmis il y a quelques semaines aux organisations syndicales dresse un tableau favorable que nous ne partageons qu'en partie.

« L'application INSTANTANIM, développée par le prestataire Andjaro, permet de mettre en relation les besoins de remplacements exprimés par les Responsables Éducatifs Ville (REV) et la disponibilité du vivier d'animateurs vacataires sur la CASPE. Elle a été expérimentée sur trois CASPE pilotes (6/14, 18 et 19) en février 2023, lors de la première phase (vague 1). Suite à un bilan jugé positif, recueilli auprès des cellules de remplacement et des REV, l'application a été étendue aux CASPE 8/9/10, 16/17 et 20 à partir du 4 mars 2024 (vague 2), puis aux CASPE Centre, 5/13, 7/15 et 11/12 en avril 2024 (vague 3). »

### Bilan positif pour les cellules de remplacement...pas pour les REV

L'application a permis de soulager les cellules de remplacement des CASPE car il n'est plus nécessaire d'appeler directement les agent.es pour leur proposer des vacances. Une simple notification est envoyée via l'application, à laquelle les agent.es peuvent répondre par « oui » ou « non ».

**Ce système représente un gain de temps important pour les CAR (cellules de remplacement), qui devaient auparavant contacter plusieurs agent.es avant de trouver un.e animateur-trice disponible.**

Cependant, sur le terrain des écoles, la réalité est plus nuancée. **Les REV n'en font pas un bilan positif, bien au contraire.** Ils se retrouvent souvent contraints de saisir les demandes en dehors de leurs horaires de travail pour espérer obtenir un.e collègue de remplacement pour la journée.

En règle générale, pour les absences quotidiennes les demandes sont saisies entre 8h et 10h30, **en dehors des heures officielles de travail.** En effet, les REV sont souvent averti.es le matin d'absences non prévues.

Si les REV traitent les demandes à la prise de poste à 11h, il est impossible de trouver un.e remplaçant.e pour la journée ce qui rend l'accueil périscolaire plus compliqué.

Nous en revenons à la situation 2013-2019, la majorité des REV effectuant un travail matinal bénévole quasi quotidiennement.

**Nous demandons à la DASCO la révision du cycle de travail des REV. Très majoritairement, ceux-ci souhaitent voir ce temps matinal pris en compte officiellement en contrepartie d'une augmentation du nombre de JRTT.**

Sur les chiffres fournis, la DASCO se félicite d'un taux de connexions de 81% des REV. Notre analyse est différente. En creux ce chiffre signifie **qu'1 REV sur 5 n'essaie même pas de passer par l'application en raison de l'absence de remplacement constatée par ce biais.**

Et pour cause, 28% des demandes effectuées n'ont pas donné lieu à des remplacements (3 627 sur 13 035 demandes). Pour se représenter la situation dans laquelle nous sommes il faut donc ajouter à ces milliers de demandes non honorées, les milliers d'autres non comptabilisées (absences sur les écoles des REV qui n'utilisent pas l'application,

absences de toute dernière minute pour lesquelles les REV savent qu'il n'y aura de toute façon pas de remplacement...).

## Des pistes d'améliorations pour réduire la charge de travail des REV

La DASCO nous indique également que des pistes pour faire évoluer l'outil ont été identifiées et discutées avec le prestataire. L'une des premières améliorations apportées concerne la limitation de la saisie.

« Désormais, **une seule ligne suffit lorsque les REV ont un besoin de remplacement sur une journée complète (les trois temps d'animation), alors qu'auparavant, trois lignes distinctes devaient être remplies. Cette modification a été mise en place depuis la rentrée de septembre 2024, facilitant ainsi l'usage de l'application pour les REV.** »

**Cette information est fautive.** Après vérification auprès des REV et des Cellules de Remplacement (CAR) il apparaît que **les CAR demandent toujours aux REV de saisir autant de demandes que de besoins de remplacement** (3 demandes par exemples pour un mardi ou un vendredi).

Nous demandons à la DASCO de s'assurer auprès du développeur de la bonne mise à jour de l'application.

Par ailleurs, la DASCO évoque d'autres améliorations à venir, mais ces ajustements tardifs ne répondent toujours pas aux problèmes de fond rencontrés au quotidien par les REV et les équipes sur le terrain.

**Les REV demandent depuis le lancement de l'application une correction de l'onglet des horaires.**

Actuellement, celui-ci affiche "7h/15h", ce qui ne correspond à aucun temps de travail effectif. **Cela oblige les REV à modifier systématiquement les horaires, rendant la saisie extrêmement fastidieuse et longue.**

Il est proposé soit de supprimer complètement cet encart, puisque les REV peuvent sélectionner le temps à remplacer (interclasse, TAP, soir ou centre de loisirs), soit de régler automatiquement l'onglet des horaires en fonction du temps choisi.

Ex : **Si le REV fait une demande pour l'interclasse, l'application règle automatiquement l'horaire 11h30/13h30.**

À défaut, il serait utile de pré-enregistrer l'horaire de l'interclasse, 11h30/13h30, qui est le créneau le plus sollicité.

## Les revendications du SUPAP-FSU pour mettre fin aux sous-effectifs

Un outil informatique, aussi efficient soit-il, ne réglera pas à lui tout seul le problème endémique de manque de personnels d'animation (postes non pourvus à long terme, remplacements ponctuels très inférieurs aux absences réelles).

Les causes de ce manque chronique de personnels sont multiples et identifiées depuis longtemps : **précarité massive, rémunérations** et perspectives d'**évolutions** de carrière peu attractives, **conditions de travail dégradées.**

C'est pourquoi il faut :

- **Contractualiser** tous.tes les vacataires sur postes permanents
- **Augmenter massivement les postes de brigades** de remplacement de titulaires AAAS/ASEM
- **Augmenter les rémunérations et les possibilités d'évolution de carrière** pour redonner de « l'attractivité » à nos métiers
- **Professionaliser les métiers de l'animation** (formations diplômantes, temps de réunion hebdomadaires pour tous.tes, augmentation du temps de préparation rémunéré...)
- **Améliorer les conditions de travail** (réduire le temps de travail pour mieux prendre en compte la pénibilité, abaisser les taux d'encadrement, limiter les regroupements de centre de loisirs extrascolaires, régler le problème de l'hygiène en maternelle sur tous les temps, attribuer plus de postes supplémentaires pour l'accueil d'enfant à besoins spécifiques, 1 bureau pour chaque REV...).

**Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !**

**SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou [supapfsudasco@gmail.com](mailto:supapfsudasco@gmail.com)**